

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DECEMBRE 2020**

1 - FINANCES - BUDGET : 01 - Voeu du Conseil Municipal relatif à la compensation des pertes de recettes par l'Etat dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID19.

Il s'agit d'adopter une délibération de principe visant à mettre en exergue que la compensation des pertes de recettes des collectivités locales annoncée par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire reste très incertaine voire nulle, empêchant la Ville d'AVIGNON d'être pleinement au rendez-vous de la solidarité avec les plus fragiles et de la relance économique.

2 - FINANCES - BUDGET : I - Approbation du Budget Primitif 2021 du Budget Principal - Etalement de charges liées à la COVID19.

Il s'agit d'adopter le budget primitif 2021 pour le Budget Principal (229 002 316,00 €) et également de lister les dépenses éligibles à l'étalement de charges liées à la gestion de crise de la COVID19 soit d'un montant arrêté à 1,5 M).

3 - FINANCES - BUDGET : II - Approbation du Budget Primitif 2021 du Budget Annexe de la Chambre Funéraire.

Il s'agit d'adopter le budget primitif 2021 pour le Budget Annexe de la Chambre Funéraire (150 844,00 €)

4 - FINANCES - BUDGET : III - Approbation du Budget Primitif 2021 du Budget Annexe des Locations Commerciales.

Il s'agit d'adopter le budget primitif 2021 pour le Budget Annexe des Locations Commerciales (960 983,00 €)

5 - FINANCES - BUDGET : IV - Approbation du Budget Primitif 2021 du Budget Annexe du Crématorium.

Il s'agit d'adopter le budget primitif 2021 pour le Budget Annexe du Crématorium (758 570 €)

6 - FINANCES - BUDGET : V - Approbation du Budget Primitif 2021 du Budget Annexe de la Restauration Scolaire.

Il s'agit d'adopter le budget primitif 2021 pour le Budget Annexe de la Restauration Scolaire (3 943 253 €)

7 - FINANCES - BUDGET : VI - Approbation du Budget Primitif 2021 du Budget Annexe des Activités Aquatiques.

Il s'agit d'adopter le budget primitif 2021 pour le Budget Annexe des Activités Aquatiques (7 787 224 €)

8 - FINANCES : Vote des taux de taxes foncières et de taxe d'habitation pour l'année 2021.

Il est proposé au Conseil municipal de voter, pour 2021 les mêmes taux que ceux votés en 2020.

9 - PRÉVENTION - SÉCURITÉ : Convention conclue entre l'ANTAI et la Ville d'Avignon pour l'émission et le suivi des Forfaits de Post Stationnement.

La présente délibération a pour objet de conclure une nouvelle convention avec l'ANTAI pour l'émission, la prise en charge et l'encaissement des Forfaits de Post Stationnement sur le territoire communal. Cette convention vient assurer la continuité de traitement des FPS et prendra le relai de la convention signée en décembre 2017 (pour la période 2018 - 2021).

10 - ACTION SOCIALE - FINANCES : Convention entre la Commune et le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Avignon relative aux modalités de versements de la subvention municipale - Autorisation de signer.

La convention annexée à la présente délibération a pour objet de préciser les conditions de versement de la subvention municipale au CCAS afin de mieux anticiper les opérations de trésorerie mensuelle de ce dernier.

11 - DOMAINE - PRIVÉ : Avenant n°1 au bail commercial BC 2014000578 avec Monsieur Giovanni TAORMINA pour un local de stockage situé dans l'ensemble immobilier dénommé La Manutention - Fixation du loyer.

Il est proposé d'approuver l'avenant n°1 au bail commercial en date du 1er octobre 2014, au profit de Monsieur Giovanni TAORMINA concernant la mise à disposition d'un local de stockage situé dans l'ensemble immobilier situé 4 rue des Escaliers Sainte Anne.

12 - SPORTS : Avenants aux conventions d'objectifs fixées entre la Ville et les clubs sportifs conventionnés - Versement du 1er acompte de la subvention 2021.

Par délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2018, des conventions d'objectifs (2019-2020-2021) entre les clubs sportifs, percevant plus de 10 000 euros de subvention, et la Ville ont été établies. Compte tenu du contexte particulier lié à la pandémie COVID 19, des avenants aux conventions initiales sont proposés au vote de l'assemblée délibérante, afin d'accorder le versement des premiers acomptes sur subvention 2021 aux associations sportives.

13 - DOMAINE PUBLIC : Conditions de mise à disposition d'un local communal au profit de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby.

Il s'agit d'approuver la mise à disposition d'un local communal situé 470 avenue Pierre de Coubertin, à proximité de la Plaine des Sports, à la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby afin de développer et promouvoir le rugby à XV dans le Grand Avignon et le Vaucluse.

14 - ACTION CULTURELLE - CONVENTION D'OBJECTIFS : Conventions d'acomptes 2021 aux associations culturelles conventionnées.

Il s'agit de verser dès le début de l'année 2021 un acompte de 50% de la subvention aux acteurs culturels conventionnés ayant une activité tout au long de l'année.

15 - ENSEIGNEMENT - RESTAURANT SCOLAIRE : Fixation des tarifs de la restauration scolaire du collège Viala à compter du 1er janvier 2021 - Application de la convention avec le Conseil Départemental de Vaucluse.

Par convention avec le Conseil départemental, la Ville assure la restauration scolaire des enfants du collège Viala. Le Conseil départemental détermine ses tarifs et a décidé d'appliquer le tarif TTC de 3,40€ pour les élèves collégiens et 5€ pour les adultes. Il est nécessaire de délibérer pour encaisser ces montants.

16 - ENSEIGNEMENT : Intention de candidature Ville Amie des Enfants et partenariat avec UNICEF France.

La Ville d'Avignon souhaite devenir partenaire d'UNICEF France et obtenir le titre "Ville amie des Enfants" pour le présent mandat électoral 2020/2026.

17 - AMÉNAGEMENT MOBILITÉ : Pôle d'Echange Multimodal d'Avignon Centre - Avenant n°1 à la convention de financement des études de projet et des travaux de réalisation.

Il est proposé d'approuver l'avenant n°1 à la convention de financement des études de projet et des travaux de réalisation du Pôle d'Echange Multimodal d'Avignon Centre. Cet avenant n°1 porte ainsi le montant du projet de 15 410 329 euros à 15 857 112 euros. La participation globale de la Ville est réévaluée à 4 476 857 euros.

18 - FINANCES : Fonds d'aide municipal «Tous à Vélos».

Il s'agit d'approuver le versement de subventions aux bénéficiaires concernés par le fonds d'aide municipal «Tous à Vélos».

19 - STATIONNEMENT - SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL : Exonération des droits de stationnement sur voirie.

Dans le cadre du dispositif de soutien au commerce de l'intra-muros, il est proposé de rendre le stationnement entièrement gratuit tous les mercredis et samedis, du 28 novembre au 16 décembre 2020 ainsi que le vendredi 4 décembre. Ce dispositif qui s'appliquera également pour les vacances scolaires du samedi 19 décembre 2020 au samedi 2 janvier 2021 permettra de proposer plus de 2 000 places gratuites pendant cette période aux avignonnais.

20 - CRISE SANITAIRE : Crise sanitaire de la COVID - Soutien aux opérateurs économiques.

La crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 a fortement impacté l'activité des acteurs économiques et sociaux de notre Ville. Il vous est donc proposé d'approuver des remises gracieuses aux opérateurs économiques titulaires d'occupation du domaine public ; pour l'année 2020 aux établissements qui disposent d'étalages au droit de leur établissement, ainsi que les activités saisonnières diverses telles que la vente de bijoux, les peintres ou bien encore pour la 2ème période de confinement aux cafetiers restaurateurs.

21 - ESPACE PUBLIC : Règlement Local de Publicité - Prescription de la révision, définition des objectifs poursuivis et des modalités de concertation.

Il s'agit de prescrire la révision du Règlement Local de Publicité sur le territoire d'Avignon et d'approuver les modalités de concertation.

22 - DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Appel à projets partenarial "Court-Circuit" phase 2 avec le Grand Avignon - Attribution des subventions aux associations.

Dans le cadre de l'appel à projet "Court-Circuit" phase 2 avec le Grand Avignon, il est proposé d'accorder à 4 associations des subventions d'un montant total de 8 000 euros.

23 - DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Approbation de l'avenant n°2 à la convention avec l'association Semailles.

Il s'agit d'approuver l'avenant n° 2 à la convention adoptée le 17 juin 2020 avec l'association Semailles. Le montant de la subvention à attribuer s'élève à 8 000 € pour l'année 2020.

24 - ATTRACTIVITÉ ECONOMIQUE : Zone Franche Urbaine - Territoire Entrepreneur : Soutien au dispositif "CitésLab".

Succédant à La Caisse des Dépôts et Consignations qui avait initié et coordonné le dispositif CitésLab, Bpifrance en a fait la pierre angulaire de son action en direction des entrepreneurs des quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Porté localement par la plateforme d'Initiative Locale "Initiative Terres de Vaucluse", CitésLab, qui a vocation à détecter des talents et à accompagner vers la création d'entreprise, a obtenu des résultats remarquables sur le territoire avignonnais depuis plusieurs années. La Ville, qui soutient le dispositif depuis son lancement, souhaite poursuivre son soutien et son accompagnement pour le développement de CitésLab, avec le versement d'une subvention de 3 000 euros.

25 - DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Attribution de subvention à l'association « Club Hôtelier ».

Dans le cadre de la poursuite du soutien aux acteurs économiques et aux associations de commerçants de la ville, il est proposé d'attribuer à l'association "Club Hôtelier" une subvention d'un montant de 2 500 euros.

26 - DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Commerces de détail et commerces et réparation d'automobiles et de motocycles - Dérogation à la règle du repos dominical au titre de l'année 2021.

Au titre de l'année 2021, Madame le Maire souhaite octroyer une dérogation au repos dominical pour les commerces de détail, les dimanches 20 janvier, 27 juin et les 5, 12 et 19 décembre 2021. Une dérogation au repos dominical pour les secteurs automobile et motocycle sera également octroyée pour les dimanches 17 janvier, 14 mars, 13 juin, 19 septembre et 17 octobre 2021.

27 - DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Parking du Parc des Expositions - Approbation de la convention temporaire d'occupation du domaine public régional avec la Région PACA et la Société Aéroport Avignon Provence.

Il est proposé d'approuver la convention temporaire d'occupation du domaine public régional entre la Région PACA, la Société Aéroport Avignon Provence et la Ville d'Avignon pour le parking du Parc des Expositions.

28 - PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL - OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT : Travaux de mise en sécurité et de restauration de la Livrée de Viviers.

Il s'agit d'approuver les travaux de mise en sécurité et de restauration de la Livrée de Viviers dont son coût prévisionnel s'élève à 590 000 euros H.T.

29 - PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL - PALAIS DES PAPES : Diagnostic de la Cour d'Honneur du Palais des Papes.

Il est proposé d'approuver le lancement du diagnostic de la cour d'Honneur du Palais des Papes et de solliciter des aides financières auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Le coût prévisionnel de l'étude s'élève à 40 000 euros H.T.

30 - PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL - REMPARTS : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la programmation des travaux d'entretien des remparts d'Avignon.

Il s'agit d'approuver la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la programmation des travaux d'entretien des remparts d'Avignon. Le coût prévisionnel de la mission s'élève à 60 000 euros hors taxes.

31 - URBANISME - BILANS : Restructuration et revitalisation du centre-ville - Compte-rendu financier - Bilan et plan de trésorerie actualisés au 30 septembre 2020 - Approbation de l'avenant n°6.

Conformément à l'article L 300-5 du Code de l'Urbanisme, le concessionnaire Citadis présente le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) concernant le renouvellement de l'opération de restructuration et de revitalisation du centre-ville, arrêté au 30 septembre 2020. Il s'agit donc d'approuver le CRAC, le bilan et le plan de trésorerie, le tableau des acquisitions et cessions réalisées en 2019, ainsi que la passation de l'avenant n°6 prévoyant la prolongation de la durée de la concession de 18 mois.

En 2021, il n'est prévu aucun versement de participation de la Ville d'Avignon.

32 - TECHNOLOGIE INFORMATIQUE COMMUNICATION : Information Géographique - Convention de partenariat avec le Grand Avignon ENEDIS et CRIGE PACA pour l'exploitation d'un fonds de plan de corps de rues simplifié (PCRS) à l'échelle du territoire du Grand Avignon.

Il s'agit d'approuver une convention de partenariat avec le Grand Avignon, ENEDIS et CRIGE PACA pour l'exploitation d'un fonds de plan de corps de rues simplifié (PCRS) à l'échelle du territoire du Grand Avignon.

33 - HABITAT : Aides aux propriétaires de l'OPAH-RU 2020/2025.

Il est proposé de subventionner 3 propriétaires occupants pour un total de 12 766 euros. Pour les propriétaires occupants :

La Ville subventionne 10% du montant des travaux plafonnés à 20 000 euros plus une prime d'aide à la rénovation thermique de 500 euros. En cas de travaux très lourds, la Ville subventionne 20% du montant des travaux plafonnés à 20 000 euros plus une aide à la rénovation thermique de 500 euros.

Enfin, la Ville subventionne les travaux d'adaptation à hauteur de 15% d'un montant des travaux plafonnés à 20 000 euros.

La région subventionne à hauteur de 50 % de la subvention Ville, elle attribue en sus des primes spécifiques.

Pour les propriétaires bailleurs :

La Ville subventionne 50 euros/m² dans la limite de 80m²/logement.

La Région subventionne à hauteur de 50% de la subvention Ville, elle attribue en sus des primes spécifiques.

La Ville réalise les avances des subventions et primes de la Région, qu'elle se fait rembourser annuellement.

34 - DOMAINE : Approbation d'un contrat d'occupation temporaire auprès de la SMINA pour la location d'un entrepôt situé sur le Marché d'Intérêt National d'Avignon.

Il s'agit d'approuver le contrat d'occupation temporaire d'un local à usage d'entrepôt d'une superficie de 200 m² sur le Marché d'Intérêt National d'Avignon, auprès de la Société d'Economie Mixte du Marché d'Intérêt National représentée par Madame Cécile HELLE en sa qualité de Présidente Directrice Général. Le montant de la redevance annuelle de 7 218 euros HT auquel il convient d'ajouter le paiement des fluides.

35 - VOIRIE : Dénomination de voie - Quartier Sud Rocade : rue "Francoise Benoit".

Il est proposé d'attribuer le nom de « Rue Françoise BENOIT » à la voie ayant pour tenant la rue Joseph de Montgolfier et qui aboutira, à la fin des travaux, sur l'avenue de la Croix Rouge.

36 - DÉFENSE ET PROTECTION CONTRE LES EAUX : Avis relatif aux travaux de confortement de l'endiguement CNR situé rive droite de la Durance sur la commune d'Avignon.

Avis relatif aux travaux de confortement de l'endiguement CNR situé rive droite de la Durance sur la commune d'Avignon.

37 - DÉFENSE ET PROTECTION CONTRE LES EAUX : Adhésion au CEPRI (Centre Européen de Prévention du Risque Inondation).

Il est proposé que la Ville d'Avignon adhère à l'association CEPRI (Centre Européen de Prévention du Risque Inondation) pour un montant de l'adhésion annuel s'élevant à 500 €.

38 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Dispositions relatives au développement de la formation interne, au droit des élus à la formation et au remboursement des frais de mission.

La délibération présentée recoupe trois sujets : La mise en place par le Service Développement des Compétences d'un réseau de formateurs internes en capacité de proposer des formations sur mesure pour les agents et les élus de la Collectivité ; La mise en œuvre de nouvelles dispositions réglementaires venant renforcer le droit des élus à la formation ; La mise en jour des barèmes de remboursement des frais de mission.

39 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Désignation des représentants de la Ville dans divers organismes.

Il s'agit de désigner les représentants de la Ville appelés à siéger dans divers organismes.